

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-
ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ETHIQUE			
Ancien Code	PAEG3B75ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER3750		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jeanne LECLEF (leclefj@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à familiariser les étudiants à une réflexion éthique et plus particulièrement, dans le cadre de leur future profession d'ergothérapeute.

Cette UE vise à développer la capacité à réfléchir sur des questions éthiques dans le domaine médical (soins médicaux, euthanasie etc...)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable d'acquérir une capacité à réfléchir sur les questions éthiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B75ERGA Ethique

10 h / 2 C

Contenu

Partie 1 : Introduction à la réflexion éthique et à l'éthique des soins de santé (illustration : l'euthanasie);

Partie 2 : Le Code éthique

Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Code éthique en ergothérapie- UPE

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les étudiants disposent d'un support écrit reprenant la structure détaillée du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral (EXO) à la fin du quadrimestre 1. En cas d'échec, la note est rattrapable selon les mêmes modalités au Q3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).